

Charte RSE – Janvier 2024

Mise à jour 24 Mai 2024



<https://paul-william-castel.com/>

Sommaire

Edito / Avant-propos du Président Rodolph Castel	Page 2
Les Valeurs du cabinet RH Paul-William Castel	Page 3
Les 4 piliers de notre Charte RSE	Page 4
Pacte mondial et Objectifs de Développement Durable (O.N.U)	Page 7



Edito / Avant-propos

Le cabinet RH Paul-William-Castel est un cabinet de conseil dans les domaines des Ressources Humaines, du Management et de l'Organisation, indépendant dans ses actions comme dans ses statuts, fondé en 2021, et dont le métier est d'accompagner ses clients, entreprises et professionnels, dans leur développement et leur croissance, pour qu'ils rayonnent en Région Sud et au-delà (c'est-à-dire en France et à l'international).

Chaque consultant qui intervient pour le cabinet partage l'intégrité de ses Valeurs que sont la **confiance**, **l'engagement**, **l'excellence** et la **convivialité**.

Conscient de ses responsabilités, le cabinet s'engage à prendre en compte les impacts sociaux, économiques et environnementaux dans l'ensemble de ses décisions et interactions avec ses consultants, ses clients, ses partenaires et son écosystème.

Ces engagements sont réunis ici dans la charte RSE du Cabinet RH Paul-William Castel.

Cette politique RSE permet notamment au cabinet de réduire son impact environnemental, d'améliorer ses relations avec son écosystème en général, et de développer une politique qui s'inscrive dans une démarche de progrès, de « *contribution au monde* » au service des Hommes et des Organisations du territoire.

Gage d'une pérennité durable, notre charte RSE se dessine comme la clé d'une croissance partagée, profitable pour l'entreprise, **ses collaborateurs, ses partenaires, son écosystème et ses clients**, « *tout en respectant l'environnement et la préservation de la qualité de vie de tous au bénéfice des générations à venir.* ».

La Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale du cabinet s'articule donc sur les 4 piliers suivants et sous la responsabilité de Cyprien Durand, consultant Ressources Humaines, en charge du développement et de la qualité (et responsable RSE) du cabinet :

- 1- L'environnement
- 2- Social et Droits de l'Homme
- 3- L'éthique
- 4- Les achats responsables

Avant tout autre engagement, la mise à jour annuelle de la présente est indispensable pour apporter notre contribution à un monde meilleur.

Pour l'équipe,
Rodolph Castel
Président Paul William Castel



Les Valeurs du cabinet RH Paul-William Castel

Nous sommes portés chaque jour par la volonté d'apporter le bon niveau de service à nos clients, en relation avec nos partenaires fournisseurs et notre écosystème.

Nous sommes portés chaque jour par nos valeurs, qui déterminent notre ligne de conduite, parce que nous les pensons vertueuses et justes :

01. La confiance

Nous agissons en transparence de manière à construire des liens durables avec notre écosystème professionnel.

02. L'engagement

Nous mettons tout en œuvre pour respecter les accords passés.

03. L'excellence

Nous délivrons nos solutions en produisant des résultats qui dépassent les attentes de nos clients.

04. La convivialité

Nous prenons du plaisir à faire ce que nous faisons et nous le partageons autour de nous.



Les 4 piliers de la charte

1- L'environnement

Mobilité : Promotion, valorisation et utilisation de la **mobilité douce**

Pour nos consultants et collaborateurs : nous nous engageons à prioriser les transports en commun pour venir au travailler bureau.

Pour nos clients : nous nous engageons à prioriser les transports en commun pour se rendre en rendez-vous extérieur.

Pour nos partenaires : nous nous engageons à sélectionner nos fournisseurs en fonction de leur prise de conscience de l'utilisation de transports en commun « doux ».

Pour notre écosystème : nous nous engageons à prioriser les transports en commun pour se rendre en rendez-vous extérieur.

Digitalisation : Numérisation des dossiers et des modes de travail

Pour nos consultants et collaborateurs : nous nous engageons à mettre en place une organisation du travail à l'aide des outils de partage numérique et à n'imprimer qu'en cas de besoin (sans alternative).

Pour nos clients, partenaires et écosystème : nous nous engageons à utiliser autant que possible les outils de partage numérique et à n'imprimer que lorsqu'il n'existe pas d'autre alternative.

Sensibilisation au recyclage : L'utilité de participer à **La Fresque du Climat**

Pour nos consultants et collaborateurs : nous nous engageons à faire la promotion (on leur en parle) de la Fresque du Climat et de rechercher des opportunités d'y participer.

Pour nos clients, nos partenaires et écosystème : nous nous engageons à faire la promotion de la Fresque du Climat et de rechercher des opportunités d'y participer.

2- Social et Droits de l'Homme

Egalité des chances (parité homme femme) et non-discrimination

Nous respectons et appliquons le principe de non-discrimination (et dans la mesure du possible de la parité homme femme) dans toutes les étapes de la gestion des « Ressources Humaines » que sont notamment la sélection et l'embauche de consultants, la formation, la promotion professionnelle.

Promotion et mentoring de jeunes Talents

Le cabinet est devenu le partenaire de **Talents Aix-Marseille**, dont la vocation est d'accompagner des élèves dans leur réussite scolaire (mentoring individuel et soutien financier à l'association).



3- L'éthique

Ethique des affaires

Depuis toujours, Paul-William Castel s'engage à appliquer les principes éthiques fondamentaux, appliqués par l'ensemble de nos consultants en lien avec les clients, les fournisseurs et notre écosystème.

Ces principes sont les suivants :

- Mener une politique responsable
- Respecter les clients, nos fournisseurs
- Respecter les règles d'une concurrence loyale
- Exiger le meilleur de nos partenaires
- Eviter tout conflit d'intérêt
- Protéger l'information, confidentielle et la propriété intellectuelle.

Cette intégration des principes éthique s'inscrit dans une volonté permanente de respecter nos clients, fournisseurs et notre écosystème.

Confidentialité

Le cabinet s'engage à respecter la confidentialité et la sécurité des informations confidentielles reçues des consultants, des clients et autres parties prenantes, et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers. Ceci exige également des consultants le respect de la confidentialité et de la sécurité de ces informations et données (y compris personnelles). Il est également essentiel pour chaque consultant de s'assurer que toute information propre au cabinet reste strictement confidentielle.

4- Les achats responsables

Développer des relations d'affaires en Région Sud

Nous avons la conviction que le développement d'une politique d'achat locale est responsable et vertueuses car :

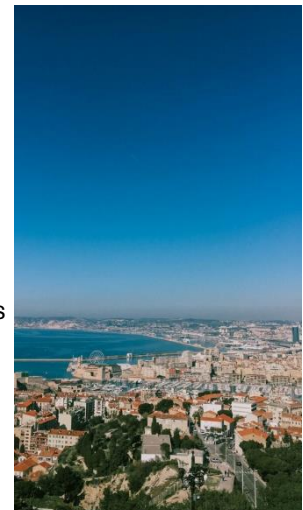
- Elle bénéficie à l'économie locale et contribue au maintien de l'activité économique et de l'emploi
 - Elle limite les déplacements de toutes natures et contribue au respect de l'environnement
 - Elle participe d'une dynamique plus large, partagée par les autres organisations du territoire visant le même objectif.

Le cabinet privilégiera les achats locaux à chaque fois que cela sera possible.

Communication de notre démarche RSE

Un message accompagné d'un logo visuel situé en bas de chacun de nos emails invite le destinataire à ne pas imprimer le courriel pour contribuer au respect de l'environnement.

Notre charte RSE est à cet effet directement visible sur notre site Internet.



Pacte mondial et Objectifs de Développement Durable (de l'Organisation des Nations Unis)

La cabinet est proactivement respectueux des 10 principes du pacte mondial de l'ONU rappelé ci-après :

LES DROITS DE L'HOMME

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme ;
2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme ;
3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;
4. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants ;
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

L'ENVIRONNEMENT

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. Prendre des initiatives tendant à pour promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnementale ;
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Nous avons également choisi un des 17 objectifs de développement Durable également promu par l'ONU :

Objectif n°8 : Travail décent et croissance économique

L'objectif 8 vise à promouvoir une croissance économique partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Nous nous engageons à promouvoir cet objectif dans les activités Quotidiennes du Cabinet Paul-William Castel, pour nous comme chez nos clients, partenaires et fournisseurs.

